

La Société Suisse de Pédagogie Musicale SSPM est la plus grande association professionnelle dans le domaine de la formation musicale. Avec son association centrale et ses 15 sections régionales, elle défend les intérêts des professeur·es de musique diplômé·es en Suisse. En collaboration avec ses associations partenaires, la SSPM promeut la formation musicale à l'échelle nationale.

Les membres de la SSPM bénéficient d'une offre de services très riche :

L'association met gratuitement deux plateformes à la disposition de ses membres : sur www.mein-musikunterricht.ch, les membres peuvent créer leur profil s'ils souhaitent proposer des cours de musique privés et sur www.rent-a-musician.ch, ils peuvent promouvoir leur offre en tant que musicien·ne pour des mariages, des cérémonies funéraires, des événements d'entreprise, etc. et en tant que remplaçant·e pour des solos, des chœurs ou des orchestres.

La SSPM représente ses membres sur le plan syndical, les soutient et les conseille en matière de droit du travail. En outre, les membres ont droit à une première consultation juridique gratuite pour les questions liées à leur activité d'enseignement musical. Avec ses recommandations tarifaires pour l'enseignement musical privé, l'association agit contre le dumping.

La SSPM organise des formations continues pertinentes pour la pratique et à prix réduits et donne à ses membres la possibilité de donner eux/elles-mêmes des cours de formation continue. Nos rencontres entre groupes spécialisés et nos journées de formation continue sont toujours une bonne occasion de créer des liens avec des collègues spécialisés.

L'offre de services des sections, très appréciée par les membres, présente des différences régionales. La plupart des sections organisent régulièrement des concerts d'élèves et de professeur·es, certaines proposent des examens de niveau et des concours de talents, d'autres organisent même des concerts pour bébés ou d'autres projets de médiation musicale.

En tout cas, les président·es des sections sont à l'écoute de leurs membres et les conseillent, par exemple en cas de problèmes avec les élèves ou avec la direction de l'école de musique, en cas de questions sur les solutions de prévoyance, ou si l'on ne sait pas à qui s'adresser pour une demande particulière. En cas de situation d'urgence aiguë, la caisse de secours de l'association peut également offrir son soutien.

Et bien sûr, les membres de la SSPM reçoivent la Revue Musicale Suisse, l'agenda musical et des réductions diverses auprès des assurances, des banques, etc. Vous trouverez de plus amples informations et le formulaire d'inscription électronique sous :

<https://www.smpv.ch/fr/adhesion>



Nous nous réjouissons de vous accueillir en tant que nouveau membre et de vous rencontrer et d'échanger avec vous lors de concerts d'élèves, de concerts de professeur·es, de journées de formation continue ou d'événements spéciaux !

Nous contacter : Secrétariat central SSPM | Bollstrasse 43, 3076 Worb
zentralsekretariat@smpv.ch | Téléphone 031 352 22 66

